



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : services extérieurs

Question écrite n° 50440

Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions de travail des personnels de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Val-d'Oise. Les postes créés ces deux dernières années n'ont pas permis, selon les personnels, de faire face, de manière satisfaisante, ni à la prise en charge des dispositifs existants (comité médical, commission de réforme, fonds d'aide aux jeunes, contrôle de légalité des marchés publics des établissements de santé, etc.), ni aux tâches nouvelles que représentent la sécurité sanitaire, la loi contre les exclusions, la réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées, l'accueil des réfugiés et la gestion des catastrophes naturelles. Afin de pouvoir fournir dans de bonnes conditions d'emploi un travail de qualité au service des usagers, les agents de la DDASS du Val-d'Oise revendiquent notamment la création de postes supplémentaires, en priorité dans les services déconcentrés, l'affectation immédiate des postes vacants dans les directions les plus sinistrées et une véritable reconnaissance du savoir-faire des agents et de leur travail quotidien, tant de la part de l'administration centrale qu'au niveau local. Il lui demande quels moyens elle entend dégager afin de permettre l'amélioration des conditions de travail des agents et, par conséquent, celle du service fourni aux usagers.

Données clés

Auteur : [M. Robert Hue](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50440

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2000, page 5114